



42, rue de la République
80 000 Amiens
tel : 0322918840

Fédération des Jeunes Chambres
Economiques de Picardie
www.jcep-picardie.blogspot.com
picardie@jcef.asso.fr

Amiens, le 24 février 2010,

Cher M. Quiaios,

En tant que président de la fédération des Jeunes chambres économiques locales de Picardie, vous nous interpellez sur nos engagements pour le développement économique de la région. Je vous en remercie et m'empresse de détailler mes engagements en rapport à vos questions.

1 – Quel est votre plan d'action pour soutenir le développement économique des entreprises au sein de la région ?

Il est du rôle et de la responsabilité du Conseil régional d'agir comme « chef de file » du développement économique de son territoire. Ce développement ne peut être un objectif que s'il est durable, c'est-à-dire respectueux de l'environnement et créateur d'emplois. La Région dispose de leviers pour encourager des activités.

Les entreprises sont les premiers acteurs du développement économique. Nous encouragerons leur activité à trois niveaux que nous jugeons complémentaires :

- ❖ Nous agirons sur l'offre et sur la demande pour développer l'économie verte. Si le gisement des emplois est estimé à environ 200 000 en France, c'est qu'il reflète un potentiel économique formidable. La Région investira dans les éco-filières, dans l'isolation, dans les énergies renouvelables ou encore dans le tourisme durable, et encouragera fortement l'activité des entreprises de ces secteurs.
- ❖ Les aides attribuées aux entreprises seront évaluées au regard de l'utilité sociale et écologique de l'activité. Une telle politique nous permettra de concentrer nos aides de façon plus efficace, avec un effet de levier plus important.
- ❖ La compétitivité des entreprises dépend de celle de ses salariés. C'est pourquoi Europe Ecology compte faire de la formation un grand enjeu régional, en encourageant l'apprentissage et en améliorant la qualité des formations proposées aux Picards de tous niveaux de qualification.

- ❖ Nous développerons la recherche et l'innovation. Si l'éco-innovation sera particulièrement encouragée, nous voulons également subventionner les efforts de recherche de toutes les petites et moyennes entreprises.

2 - Inciter les entreprises à instaurer une stratégie de développement durable ... vaste débat : quelles sont les mesures concrètes que vous proposez dans les domaines de compétence de la Région, à savoir particulièrement l'immobilier et les transports ?

Instaurer une stratégie de développement durable est une condition nécessaire à la compétitivité de nos entreprises. Demain, les énergies seront rares et chères. Il faut, dès aujourd'hui, aider les entreprises à s'adapter aux exigences du développement durable pour être compétitives et créer de l'emploi.

- ❖ Nous conditionnerons nos aides au respect de l'environnement par les entreprises. Nos aides, massives dans ce domaine, inciteront les entreprises à adapter leurs modes de production. La responsabilité sociale des entreprises sera également encouragée. Par exemple, les politiques de promotion de l'égalité hommes/femmes dans l'entreprise seront aidées.
- ❖ L'isolation de nombreux bâtiments fera l'objet d'un grand programme doté d'une ligne budgétaire sans précédent. Le plan Réno-Eco permettra aux entreprises et aux particuliers de consommer moins d'énergie et d'économiser autant de coûts intermédiaires.
- ❖ Notre plan « transports » permettra une desserte plus efficace et plus égalitaire du territoire picard. Une région qui dispose de moyens de transports nombreux, efficaces et sûrs est un gage d'attractivité réel, à l'heure où l'usage de la voiture individuelle est appelé à décliner.
- ❖ Notre politique de formation et de recherche permettra de préparer, en amont, les stratégies de développement durable des entreprises. Ainsi, les entreprises pourront embaucher une main d'œuvre formée aux nouveaux métiers.

3 – Comment comptez-vous solliciter et inciter les citoyens à être acteurs dans la vie de la région, notamment dans le cadre des Agenda 21 et du Conseil Economique et Social Régional (CESR) ?

À Europe Ecologie, nous sommes déterminés à proposer une nouvelle manière de gouverner, avec les citoyennes et les citoyens. Nous entendons ouvrir largement l'institution régionale sur la société, en passant d'une logique de guichet à des logiques de contrat d'objectifs avec les autres collectivités, avec le monde associatif et les acteurs économiques. Nous serons à l'écoute des comités d'usagers, des syndicats, et de toute force susceptible d'apporter des idées nouvelles à la Région.

Ainsi, notre démarche s'inscrit dans la lignée des principes de l'Agenda 21 et inclura, à l'évidence, une collaboration fréquente avec le CESR de Picardie.

4 - Pour favoriser l'intégration des jeunes dans la vie active, quels sont les dispositifs que vous allez instaurer à la sortie des formations professionnelles ?

Le chômage des moins de 25 ans, en Picardie encore plus qu'en France, est préoccupant. Pour eux et pour l'avenir de notre région, nous devons les aider à s'insérer sur le marché de l'emploi.

Cela commence au lycée : la Région proposera 1 000 parcours à des étudiants sélectionnés sur critères sociaux : un Pass tutorat régional sera instauré. Ces parcours comporteront une aide à l'orientation, un bilan de compétences et des bourses. Ils permettront de mieux accompagner les lycéens qui s'engagent à l'université, à l'heure où la réforme de l'université a allongé la durée des études. De plus, il est de plus en plus indispensable de parler des langues étrangères. Nous proposons un soutien à la mobilité étudiante avec une augmentation des bourses et un « Chèque formation intensive en langue étrangère », attribués sur critères sociaux.

En outre, l'apprentissage sera privilégié par le biais des CFA. L'apprentissage fonctionne, si on y met les moyens et si l'orientation, en amont, est appropriée.

5 - Citez-nous 3 actions que vous allez mettre en œuvre pour valoriser le territoire et favoriser l'attractivité de la région ?

- ❖ **Attractivité écologique** : par notre politique de préservation et de mise en valeur de notre patrimoine culturel et naturel (préservation de la biodiversité, promotion des réserves et des parcs naturels régionaux...), le cadre de vie en Picardie sera de plus en plus agréable pour tout le monde. La santé s'améliorera. Le tourisme durable, par exemple de court séjour, en sera dynamisé.
- ❖ **Compétitivité territoriale** : notre politique d'aménagement du territoire sera fondamentalement propice à rendre notre région attractive. D'une part, nous développerons des réseaux de transport collectifs efficaces sur tout le territoire. La Picardie, par exemple, sera connectée au réseau TGV par le barreau Creil-Roissy. D'autre part, nous agirons à long terme pour faire coïncider les lieux de vie et les lieux d'emplois : ainsi, 75 millions d'euros seront investis dans le logement, notamment dans de vastes plans de rénovation et d'isolation.
- ❖ **Compétitivité économique** : la Picardie dispose d'un potentiel énergétique unique. La France s'est engagée, à l'horizon 2020, à ce que 20% de sa consommation électrique soit produite par les énergies renouvelables. Europe Ecologie veut faire de la Picardie un cœur de la production électrique en France, autour notamment de l'éolien et du solaire. La recherche, la formation, les emplois seront dynamisés autour des lieux de production.

Restant à votre disposition pour vous fournir des informations complémentaires, je vous prie d'agréer, Monsieur Quiaios, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Christophe PORQUIER, tête de liste Régionale

